

# JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global High Yield Corporate Bond Multi-Factor UCITS ETF

## Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM ou avec les orientations complémentaires publiées par cette dernière, ni ne va à l'encontre des bonnes pratiques du secteur.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, avocat ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans l'ICAV, veuillez faire parvenir le présent avis et tous autres documents pertinents au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus de l'ICAV (le « Prospectus »).

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons au sujet du JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global High Yield Corporate Bond Multi-Factor UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de l'ICAV.

Nous souhaitons vous informer que, suite à l'avis relatif à l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du Compartiment (l'« **AGE** ») daté du 3 juillet 2023 (l'« **Avis** »), l'AGE s'est tenue le 26 juillet 2023 et les propositions décrites dans l'Avis ont été approuvées par les Actionnaires.

Par conséquent, le Supplément révisé du Compartiment, y compris les changements pertinents décrits dans l'Avis, devrait prendre effet aux alentours du 23 août 2023, sous réserve d'approbation de la Banque centrale.

Pour toute question concernant ce qui précède, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Administrateur

Pour le Conseil d'administration

### La SICAV

Dénomination	JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV
Forme juridique	ICAV
Type de fonds	OPCVM
Votre compartiment	Global High Yield Corporate Bond Multi-Factor UCITS ETF
Siège social	200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande
Téléphone	+353 (0) 1 6123000
Numéro d'enregistrement (Banque centrale)	C171821
Administrateurs	Lorcan Murphy, Daniel J. Watkins, Bronwyn Wright, Samantha McConnell
Société de gestion	JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Pour toute question sur les changements mentionnés, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clés (DIC), ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la SICAV mentionnée, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

### La SICAV

Nom : JPMorgan Funds

Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois

Type de fonds : OPCVM

Siège social : 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

LV-JPM54355 | BE\_FR | 07/23